Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 029-212902472-20260224-DEL2026_1_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 24 Février 2026, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-EVARZEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. René ROCUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 Février 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 22
Procurations : 3
Votants : 25

PRESENTS : Tous les Conseillers à l'exception de M. Bertrand LE PAPE et Mme Hénia CHALIGNE (absents excusés) et de ceux qui ont donné procuration.

PROCURATIONS : M. Michel GUILLOU à M. André GUILLOU, M. David ROLLAND à M. Christian PIERRE et M. Frédéric BERNARD à M. Vincent RANNOU.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Hélène CUILHE.

OBJET : 2026-1-1 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025

Il vous est proposé :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2025.

POUR : 22	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 3

SAINT-EVARZEC, le 27 Février 2026

Le MAIRE,
René ROCUET